NATIONS UNIES



Distr. GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.29/2007/93/Corr.1 10 décembre 2007

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

## COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules

Cent quarante-quatrième session Genève, 11-14 mars 2008 Point 14.1 de l'ordre du jour provisoire

> EXAMEN ET MISE AUX VOIX PAR L'AC.3 DE PROJETS DE RÈGLEMENTS TECHNIQUES MONDIAUX ET/OU DE PROJETS D'AMENDEMENTS À DES RÈGLEMENTS TECHNIQUES MONDIAUX EXISTANTS

> Proposition de projet de règlement technique mondial sur la protection des piétons

Rapport final sur l'élaboration d'un règlement technique mondial sur la protection des piétons\*

## Note du secrétariat

## Rectificatif

Le texte reproduit ci-après, fondé sur le document WP.29-143-10 et élaboré par le secrétariat, vise à rectifier une référence à une norme ISO. Il est soumis au WP.29 et à l'AC.3 pour examen et mise aux voix (ECE/TRANS/WP.29/1064, par. 76).

Page 8, paragraphe 35, alinéa c:

Remplacer [ISO/FDIS 16850] par ISO 16850 2007.

----

\_

<sup>\*</sup> Conformément au programme de travail pour 2006-2010 du Comité des transports intérieurs (ECE/TRANS/166/Add.1, programme d'activité 02.4), le Forum mondial élabore, harmonise et actualise les Règlements, afin d'améliorer la performance des véhicules. Le présent document est soumis en vertu de ce mandat.